

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 46

Artikel: Coumeint quiet fâ bon étrè cognu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est vers la fin du X^e siècle seulement que le christianisme fut introduit en Russie. Dès lors on adopta le culte catholique grec, qui est tout à fait indépendant de l'Eglise romaine; et pendant 600 ans, le clergé russe dépendit des patriarches de Constantinople.

Dans les premiers temps du christianisme, on désignait sous le nom d'Eglises grecques, toutes les communautés particulières fondées par les apôtres et leurs successeurs immédiats dans les pays de langue grecque.

La prise de Constantinople par les Turcs (1453) porta à l'Eglise grecque un coup décisif. Les Turcs ont cependant laissé aux Grecs la liberté d'exercer leur religion et d'élire un patriarche; mais celui-ci ne peut entrer en fonctions qu'ensuite d'une autorisation qui ne s'obtient qu'à prix d'or.

L'Eglise grecque comprend aujourd'hui, outre les habitants de la Grèce indépendante et la plupart des populations chrétiennes de la Turquie, presque tout l'empire russe, et quelques centaines de mille âmes répandues dans les provinces de l'empire d'Autriche, limitrophes de la Turquie et de la Pologne.

L'Eglise russe ne diffère aujourd'hui de l'Eglise grecque que par quelques points de discipline. Elle a pour chef le tsar, qui délègue l'exercice du pouvoir spirituel au *très saint Synode*, qui est un des grands corps de l'Etat. Il siège à Saint-Petersbourg et se compose d'un petit nombre de membres, tous évêques et nommés par le tsar.

Le clergé russe est divisé en deux classes : les moines, qui ne peuvent se marier, font maigre toute l'année et mènent dans les couvents l'existence la plus austère; les popes, prêtres de paroisses, qui ne peuvent exercer leurs fonctions avant d'être mariés, et vivent comme les autres paysans. Les évêques et autres membres du synode ne peuvent être pris que parmi les moines.

Savoir faire.

Il fut un temps où tous les ténors se disaient Italiens. Armand devenait Armandi, Nicolas Nicolini, et Durand Durandi. Aujourd'hui de nombreux dentistes se disent volontiers Américains. Pourquoi? On n'a jamais pu le savoir.

L'un de ceux-ci a trouvé un moyen de gagner beaucoup d'argent. Un de nos abonnés était entré chez lui pour un blanchissage général de ses molaires. Il y avait plusieurs personnes dans le salon d'attente, et, dans l'espoir d'obtenir un tour de faveur, il fit passer sa carte de visite au praticien. On l'introduisit aussitôt dans le cabinet, où il aperçut une dame renversée dans un fauteuil, une vessie en caoutchouc sous le menton.

— Entrez, docteur! dit le dentiste avec un clignement d'yeux.

Notre abonné pensa que le titre de docteur ne lui était donné que pour justifier la faveur dont il était l'objet. Il s'inclina et s'assit.

La dame fut endormie, le dentiste procéda à l'extraction d'une incisive, et dit :

— Je suis à vous à l'instant; c'est bien le moins que je puisse faire pour vous.

— Comment cela?

— Voici : Il y a beaucoup de gens, de dames surtout, qui ne consentent à se laisser endormir qu'en présence d'un médecin. Je fais alors entrer un client quelconque, que j'appelle « docteur », et je compte vingt francs de plus sur la note.

Nous empruntons au *Confédéré* la pièce de vers ci-après, qui divertira sans doute un instant nos lecteurs :

Page d'histoire.

PIÈCE A DIRE

« Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups, »
V. Heco.

A travers champs, certain gendarme,
Vers le soir, *entre chien et loup*,
Grave et prudent, en bon gendarme,
Marchait, marchait... *à pas de loup*...
Lorsque ses bottes de gendarme
Entrèrent dans un *piège à loup* :
Clac! voilà l'honnête gendarme
Pris par les pattes, comme un loup!

Et jugez du trac du gendarme...
Se trouvant vis-à-vis d'un loup
Pincé, juste, avant lui, gendarme!
« Je suis à la gueule du loup;
» Je suis f... flambé! » dit le gendarme
Hérissant sa *tête de loup*...
» C'est en vain que je me gendarme! »

— Or, il faut croire que le loup,
Interdit, craignait le gendarme;
Car, sauf les regards de ce loup
Plus luisants que ceux du gendarme,
Luisants comme à travers un *loup*
De velours noir : loup et gendarme,
Restaient tous deux, gendarme et loup,
Au port d'arme, ainsi que gendarme;
Et même, il semblait que le loup
Eût plus d'effroi que le gendarme.
« Dame! *en hurlant avec le loup*,
On s'entend... » pensait le gendarme!
Tandis que c'était pour le loup
Bête nouvelle qu'un gendarme.
Le gendarme *avait vu le loup*,
Le loup ignorait le gendarme...
« C'est peut-être plus fort qu'un loup? »
— Il n'était donc pour le gendarme
Nul danger de *la dent de loup*.

La nuit parut longue au gendarme,
Car il faisait un *froid de loup*.
Dans son coin, resta le gendarme;
Dans son coin, demeura le loup.

— Au jour, en tirant le gendarme,
On laisse décamper le loup!...

— Au quartier rentre le gendarme.
Dans ses foyers revient le loup.
Comme il est flambart, le gendarme!
Comme il se pavane, le loup!
Un brave à trois poils, le gendarme!
Un lapin, le loup! — *Foi de loup!*
« Enfants! j'ai soupé d'un gendarme!
C'était bon!!! pour ma *faim de loup!* »
« — Décorez-moi! » dit le gendarme;
« Cette nuit, j'ai tué six loups! »

Coumeint quiet fâ bon être cognu.

Vaitsé z'ein 'na tota galéza et 'na tota vretablia.

On hommo hiaut pliacci, dè pè la *Comté*, que dévessâi surveilli dâi z'ovradzo que sè fasont su lo terrain pè onna beinda d'ovràî dè raccro, étâi z'u lài fèrè onna tornâie avoué lo tsai, et ein s'ein revegneint, s'arrètè à n'on cabaret qu'étâi su la route. L'attatsè son tsévau à la baragne, que dévant, et va tapâ po trâi déci et po on bocon dè pan et dè toma.

Tandi que rupàvè sa pedance, on lulu dâo défrou que roudàvè perquie, sè peinsâ que y'avâi on coup dè teimps à fèrè; et, sein mouzi, détatsè lo lincou, châtè su lo tsai, dzibliè lo tsévau et hardi! modè sein que l'autro lài fassè atteinchon.

Ora, volliàvè-te robâ lo tsai et lo tsévau? volliàvè-te fèrè 'na farça? âo bin, cein l'eimbétàvè-te dè sè reintornâ à pi et volliàvè te profitâ d'on tsai po allâ on bet, et lo laissi su la route? N'ein sé rein, kâ on n'a jamé revu lo chenapan; mâ tantiâ que traçâ lavi sein bailli se n'adresse.

On momeint après, quand lo maitrè dâo tsai vâo reparti, vezadzo dè bou! tot étâi via; et quand demandè se dinsè et dinsè on a pas vu on certain tsai appliyi d'on têt tsévau, on lài repond què oî, qu'on gaillâ étâi parti à tsai, ventre à terre, dâo coté dâo canton dè Vaud, mâ qu'on ne s'étâi pas démaufiâ que cein sèyè on voleu.

Lo bougro étâi parti justo à l'opposite dè iò dévessâi allâ lo monsu; assebin, quand stuce ve cein, tracè âo télégraphe po fèrè einvoyi dâi dépêches à ti lè pousto dè gendarmes dâo coté iò lo lulu avâi modâ, po fère arreter lo voleu, et va eimprontâ tsi on tserrotton on autro tsai po traci après.

Diabe lo pas qu'on ve passâ lo larro; mâ quand lo monsu arrevâ à C..., harte-lâ! lo gendarme, qu'avâi reçu la dépêche et que sè veillivè, arrètè lo tsévau pè la breda et fâ à l'homme :

— Vo z'allâ décheindrè, et cein, *illico!*

— Mâ, gendarme, vo vo trompâ; l'est à mè qu'on a robâ lo tsai, et traço après lo voleu; vo ne l'âi don pas vu passâ?

— Ta, ta, ta, pas tant dè clliâo z'histoirès; l'est bon lo sucro! vo z'allâ veni avoué mè! et fâ état dè l'eimpogni po o menâ à l'ombro.

Ma fâi lo pourro monsu avâi bio sa-cremeintâ et derè quoui l'irè, lo gendarme ne volliâvè rein ourè. Pè boun-heu que l'autro cognessâi lo syndiquo; ye demandè à lo vairè, et lo gendarmè l'einvoyè criâ. Lo syndiquo, qu'étâi dza cutsi, sè relâivè, vint vairè, reco-gnâi lo guillâ et a pu gravâ que lo gendarme ne lo mettè âo violon. Adon tot s'est expliqû; sont z'u bâirè trâi verro à la câva âo syndiquo et l'homme hiaut pliâci a pu sè reintornâ à l'hotò, iò l'est arrevâ on bocon tard.

On n'a jamé z'âo z'u oîu reparlâ dâo pandoure qu'avâi robâ l'appliâ; mâ lo leindéman, on a retrouvâ lo tsai et lo tsévau âo bord dâo lê, permi dâi bossons. Lo pourro tsévau a étâ fotu; l'étâi estraupiâ et l'a faillu lo tiâ.

BIEN-AIMÉ

PAR

Jeanne FRANCE et A. MAGNIER

IV

Enfin, à bout de conjectures, et sans que vint l'effleurer l'ombre d'un soupçon d'infidélité, un scrupule pénétrait en elle poignant et incisif : je l'aurai blessé sans le vouloir, à mon insu. Il faut que je le sache.

Et s'accusant au hasard, elle le présentait sur des griefs indéfinis, implorant son indulgence.

Bientôt elle recevait ces lignes, plus brèves, plus énigmatiques, plus torturantes encore que les précédentes :

« Chère Isabelle,

» Je ne vous pardonnerai rien, parce que je n'ai rien à vous pardonner, à vous qui bien à tort vous accusez.

» Il n'y a qu'un coupable : c'est moi. Je me suis demandé longtemps comment je devais vous faire cette confession. Je vous la dois. Dans quelques jours, je serai à Limoges, et je vous dirai la vérité, non pour obtenir votre pardon, mais pour m'en reconnaître indigne, et pour vous rendre votre parole.

» Celui qui n'ose plus même se dire votre ami.

Paul ».

Retirée dans sa chambre, elle avait parcouru d'un trait le fatal billet, stupéfiée, sans comprendre, comme s'il eût été pour elle un texte isolé de l'histoire d'une autre.

Elle le relut avec cette vague incrédulité mêlée à une angoisse immense et imprévue qui semblait ne pouvoir l'envahir que par degrés.

— L'un de nous deux a perdu la raison ! gémit-elle, nerveuse, désespérée, les mains jointes et tordues.

Elle éprouvait au cœur un mal horrible, comme si la chute d'un monde l'eût broyé. Ses yeux secs avaient des éblouissements de vertige. Elle demeurait pétrifiée.

— Non, cela n'est pas ! Cela ne peut être, — se répétait-elle, cherchant le secret d'une mystification, en même temps qu'elle s'assurait de l'identité de l'écriture.

— Oui, c'est pourtant de sa main ! mais cela ne peut être de son cœur... Que faire ? Me confier à ma mère ? Mais mes parents indignés le chasseraient dès qu'il se présenterait.

Mon Dieu, donnez-moi la force de l'attendre ! Je suis sûre que cet horrible malentendu se dissipera.

— Mais pourquoi cette épreuve, mon Dieu ?

Trois jours plus tard, Paul se présentait en effet chez M. Bordot. Après l'échange des cordialités habituelles, les jeunes gens, d'un accord tacite, se dirigeaient en hâte au jardin, pénétrant dans une serre isolée.

A peine, jusque-là, s'étaient-ils parlé, échangeant quelques paroles d'autant plus banales qu'elles étaient évidemment hors de propos, et d'autant plus contraintes que leur commune pensée appelait le sujet grave, si redoutable à aborder.

C'était à lui à s'expliquer. Il s'était résigné, d'ailleurs, à cette nécessité impérieuse.

Sans s'arrêter aux sièges qui s'offraient à eux, le mouvement physique d'ailleurs s'imposant à lui pour dissimuler les mouvements de son âme, il lui demanda brusquement, tout en marchant :

— Avez-vous compris le sens de ma dernière lettre ?

— Nullement !... C'est pour moi la plus cruelle énigme. Expliquez-vous bien vite, je vous en prie.

— Je vous ai avoué un fait humiliant pour moi ; vous exigez que je m'explique sur les causes ? Vous en avez le droit, ne m'épargnez pas la honte ; cela m'appartient.

— Non ? tais-toi ! Pourquoi parler ainsi, mon noble ami, mon Bien-Aimé ? Quelle honte pourrait seulement l'effleurer ? Mais, de grâce, explique-toi ; je suis folle d'anxiété.

— La vérité, en deux mots, c'est que l'homme est lâche, inconstant, égoïste, incapable du sublime amour de la femme. C'est que je ne suis qu'un homme comme tous, que j'ai cédé à de vulgaires entraînements, aux bas entraînements de la vie parisienne. Pardonnez-moi du moins de vous infliger l'aveu de cette profanation, mais il y a un boulet qui maintenant me rive à la terre, qui m'exile à jamais des plaines d'azur où rayonne votre vertu immaculée. J'ai perdu les ailes du rêve, je suis devenu l'esclave de la réalité.

Résolument, il avait débité cette tirade, grossissant sa voix pour s'étourdir, pour se tromper lui-même, s'efforçant de paraître dur et méchant pour paraître vrai, tandis que son cœur saignait, gros de sanglots contenus.

Pour Isabelle, ces paroles étaient l'éclat d'un cataclysme moral, plus terrible que le subit anéantissement du monde. C'était son cœur précipité du ciel au fond du chaos ; c'était la fin de son amour, ruine incommensurable, dépassant en étendue la conception immédiate de son intelligence.

— J'ai mal entendu, — gémit-elle, comme un naufragé se rattache à une épave, — je ne vous ai pas compris, du moins... Le dernier mot de cette terrible énigme serait-il que vous ne m'aimez plus ?... Non, c'est impossible cela, n'est-ce pas, mon Paul ! C'est impossible, puisque je vis encore. La fin de votre amour, ne serait-ce pas la fin de ma vie ?

— Non, ce ne sera pour vous que le commencement. Ne regrettez pas un indigne. Adieu, Isabelle ; oubliez ! je n'ose dire : pardonnez !

En même temps il se dérobait, affolé, à bout de force morale, la laissant elle-même à son désespoir sans bornes.

Il ne reparaisait auprès de ses hôtes que

pour s'excuser d'un prompt départ, prétextant un malaise subit.

Et le lendemain, à la première heure, il repartait pour Paris, s'en remettant à ses parents du soin d'instruire les parents d'Isabelle. Il avait, quant à lui, rempli sa tâche, la plus lourdement difficile.

Cependant il entrait moins dans les vues des Fernel de se rendre complices d'une héroïque supercherie qu'ils qualifiaient de romanesque.

Ils avaient promis de motiver au mieux ; pour eux le mieux ce fut de confier la vérité, d'innocenter leur fils, plutôt que de lui laisser le poids de sa gratuite accusation. De plus, leur réel chagrin était sollicité par ce léger palliatif : l'épanchement et les condoléances de l'amitié.

Ce furent, de part et d'autre, des regrets sincèrement sympathiques, et l'on fut absolument d'accord sur ce point indiscutable entre esprits pratiques : la renonciation au mariage.

Armés de la vérité, les Bordot crurent n'en convaincre que mieux Isabelle, qui en confiant sa douleur à sa mère, lui avait aussi confié sa suprême espérance, vivace encore. Ils se persuadaient que l'implacable réalité était le seul moyen de guérir la jeune fille, d'anéantir toute fausse illusion à laquelle elle pût se rattacher ; et déjà ils présumaient de ses futurs sentiments, poursuivant leur premier projet de mariage.

(A suivre).

La crise financière dont l'Italie souffre actuellement a inspiré à un chroniqueur parisien cette gaie boutade, publiée par le *Figaro* :

La cigale et la fourmi.

L'Italie ayant été

Tout l'été

Bien proche de la débîne,

Se trouva sans un liard

Au mois du premier brouillard.

Elle alla crier famine

Chez la France, sa voisine,

La priant de lui prêter

Quelques fonds pour subsister

Et seconder la Triplice.

Elle parlait sans malice :

« Je vous rendrai, *per Bacco!*

» Jusqu'au moindre monaco. »

La France est parfois gobeuse,

C'est là son moindre défaut.

Pourtant elle vit bientôt

Le jeu de son emprunteuse :

« Que faisiez-vous donc tantôt

» Avec la Prusse et l'Autriche,

» Du temps que vous étiez si riche ? »

« — Moi ? Je bourrais mes canons,

» Je fourbissais mes tromblons,

» J'armais, ne vous en déplaise,

» De l'Orient au ponant... »

« — Vous armiez ? J'en suis fort aise !

» Désarmez donc, maintenant ! »

Marc LEGRAND.

Pluie d'étoiles. — Dans sa chronique scientifique du journal le *Temps*, M. H. de Parville annonce pour le 23 novembre une magnifique pluie d'étoiles. Ces météores sont les débris de